

République française
DEPARTEMENT de L'ORNE
COMMUNE DE TOURNAI SUR DIVE

Séance du jeudi 28 septembre 2023

Membres en exercice : 10 Date de la convocation: 18/09/2023

Présents : 9
Votants : 9

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit septembre à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Xavier SCHNEIDER

Secrétaire de séance :
Annick SIMAO

Présents : Xavier SCHNEIDER, Pierre DEBIAIS, Stéphane GUILLOUARD, Mickaël NOGRE, Bertrand HERMELINE, Annick SIMAO, Dominique GIBOURDEL, Christophe DUPIRE, Valérie GORIOT

Présent non-votant:

Représentés:

Excusés: Julien GUIBOT

Objet : Vote de crédits supplémentaires - tournai_div
DE_38_2023

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	-100.00	
023 (042)	Virement à la section d'investissement	100.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2188	Autres immobilisations corporelles	100.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		100.00
TOTAL :		100.00	100.00
TOTAL :		100.00	100.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à TOURNAI SUR DIVE, les jour, mois et an que dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Xavier SCHNEIDER



RF Sous Préfecture d'Argentan
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 23/10/2023 061-216104901-20230928-DE_38_2023-DE
Date de l'AR d'annulation: 23/10/2023

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification